

Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

4.4.1 - Expérience : Atlantique

ATLANTIQUE	
Un besoin d'échanger, une obligation de diffuser et une nécessité de normaliser	
<p>Dans un souci de cohérence et d'efficacité dans leurs actions, les gestionnaires et les usagers doivent idéalement connaître les caractéristiques (légal, réglementaires, géophysiques, exécutives) des AMP voisines de leur zone biogéographique d'activité. De même, il peut être pertinent pour un gestionnaire de pouvoir comparer les spécificités de son AMP avec d'autres sites présentant des similitudes (désignation, superficie, plan de gestion, espèces et habitats présents, etc.). L'échange d'informations entre les gestionnaires d'AMP est donc un besoin majeur pour alimenter la réflexion, ajuster les actions et évaluer les résultats.</p> <p>Sur la façade atlantique, où Royaume-Uni, France, Espagne, Portugal accélèrent les processus de désignation et de création des AMP, les échanges s'avèrent nécessaires à l'échelle européenne.</p> <p>L'objectif de MAIA : Marine protected areas in the Atlantic arc, réseau européen d'aires marines protégées de l'arc Atlantique, est de réunir les gestionnaires de ces pays afin de favoriser le partage d'expériences et l'élaboration d'une méthodologie commune. Initié en 2010, le projet de coopération européenne MAIA, met à disposition des gestionnaires une plate-forme d'échanges et de diffusion à travers un portail web dans lequel est construite une base de données commune et standardisée.</p> <p>La collecte et la mise à disposition d'informations de référence et homogénéisées pour les AMP permettront de réaliser un état des lieux objectifs du réseau d'AMP de l'arc atlantique,</p>	<p>au travers d'indicateurs communs. Cet état des lieux portera sur des domaines variés (caractéristiques générales de l'AMP, gouvernance, plan de gestion, suivi, moyens et ressources, réglementation, usages et activités, parties prenantes, espèces et habitats marins).</p> <p>Le référentiel de données partagé et standard choisi dans le cadre de MAIA est le référentiel WDPA (World Database on Protected Areas). Il a été développé par le WCMC (World Conservation Monitoring Center), organe du Programme des Nations-unies pour l'environnement spécialisé dans l'évaluation de la biodiversité et alimente la base de données géographique mondiale dans laquelle chaque AMP est décrite par des attributs et géolocalisée. La base de données MAIA répond ainsi aux standards internationaux pour les AMP. Elle a été également officiellement entérinée comme support de développement de la base de données AMP de la Convention internationale pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du nord-est (Convention OSPAR). À cette fin, des travaux de mutualisation des bases MAIA et OSPAR sont en cours.</p> <p>Des outils de partage, comme ceux développés dans le cadre de MAIA, sont développés sur la façade méditerranéenne par le réseau MedPAN et sur la façade Manche-Mer du nord par le réseau PANACHE. Ces réseaux sont à l'interface de différentes échelles, façade géographique, échelle nationale, communautaire et participent à renforcer le lien à l'international.</p>

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB